

Informations sur la consultation relative à la révision de l'ordonnance de la Banque nationale

Objet de la consultation	Ordonnance de la Banque nationale: révision du chapitre 4 (Surveillance des infrastructures des marchés financiers) Projet de révision de l'ordonnance de la Banque nationale et commentaires
Cercles invités à prendre position	Toutes les parties intéressées sont invitées à prendre position sur le projet de révision de l'ordonnance de la Banque nationale mis en consultation.
Délai	3 mai 2013
Envoi des prises de position:	Banque nationale suisse Andy Sturm Directeur Bundesplatz 1 CH – 3003 Berne ou oversight@snb.ch
Format des prises de position	Veuillez faire parvenir votre prise de position dans tous les cas sous forme électronique (par courriel avec fichier joint ou sur support électronique).
Publication des prises de position	Sauf indications contraires, la BNS part du principe que les participants à la consultation consentent à ce que leur avis soit publié.
Questions:	Philipp Haene Téléphone: +41 (0)31 327 06 85 ou oversight@snb.ch